Dossier de

presse

Novembre 2025

La Sacem, 1er financeur privé de la musique en France.

sacem

16,7 millions d’euros en 2024 pour faire vivre la musique partout en France.

—

Lancement d’un fonds de dotation ouvert au mécénat pour favoriser la mobilisation en faveur de la création.

Avant-propos

Alors que les restrictions budgétaires affectent les subventions culturelles notamment dans les collectivités locales, la Sacem se mobilise pour préserver la création partout en France. Elle déploie un ensemble d’initiatives territoriales au service de la vitalité culturelle, de la diversité et du lien social.

Grâce à la rémunération pour copie privée, ce plan d’action, doté de 16,7 millions d’euros en 2024, s’incarne dans des programmes d’accompagnement des lieux de diffusion et des festivals, de soutien à la scène locale, d’éducation musicale à l’école et de développement de projets inclusifs à destination des publics éloignés de la culture. À travers ces actions, la Sacem s’affirme comme le premier financeur privé de la musique en France.

Ces dispositifs traduisent une ambition claire : soutenir des initiatives durables, renforcer le maillage culturel partout sur le territoire, promouvoir la diversité et l’égalité et faire de la musique un moteur de cohésion, de vitalité collective et de lien social.

Et en 2025, pour faciliter la mobilisation de tous les acteurs (entreprises, fonds, particuliers) désireux de s’engager sur ces enjeux, la Sacem lance un fonds de dotation ouvert au mécénat qui va permettre de renforcer encore son action en faveur de la musique et de la création dans nos régions et de faire monter en puissance ses dispositifs d’éducation artistique et d’accompagnement de l’égalité entre les femmes et les hommes dans la filière musicale.

« Depuis 1851, la Sacem défend une idée simple : celles et ceux qui créent la musique doivent pouvoir en vivre. Société à but non lucratif gérée par ses 240 000 membres, elle constitue le plus grand collectif de créatrices et de créateurs d'Europe.

Être créateur, c'est offrir une part de soi au monde. La mission de la Sacem, c'est de faire en sorte que cette part ait une valeur, que chaque diffusion, chaque écoute, se traduise par une juste rémunération. Au-delà de cette mission essentielle, la Sacem agit pour que la création puisse s'exprimer librement et durablement — en accompagnant les créatrices et créateurs à chaque étape de leurs parcours, en soutenant les festivals et les initiatives culturelles sur tout le territoire, en répondant aux besoins de solutions des diffuseurs de musique.

Avec ce plan d'action territorial, nous affirmons un engagement collectif et concret : faire vivre la musique partout, soutenir celles et ceux qui la font exister et garantir que la création reste accessible, diverse et vivante, pour toutes et tous. »

Patrick Sigwalt
Compositeur et Président
du Conseil d'administration

« La musique est plus qu'une création artistique : elle est un vecteur de lien, d'inclusion et de vitalité pour nos territoires. Avec ce plan d'action, nous voulons que chacun, où qu'il vive, ait accès à cette richesse culturelle et puisse en bénéficier.

À la Sacem, nous croyons à la politique du dernier kilomètre culturel : aller au bout du bout, jusque dans les villages, les écoles et les lieux de vie, pour amener la musique et les valeurs qu'elle véhicule au plus près des Français. Avec des dispositifs comme Les Fabriques à musique ou Tous en Live, nous soutenons celles et ceux qui font vivre la création au quotidien, jusque dans les milieux ruraux. En soutenant les artistes, en accompagnant les initiatives locales et en favorisant l'éducation musicale et l'égalité, nous contribuons à faire de la musique un véritable moteur de cohésion sociale et de partage pour toutes et tous.

Soutenir la création c'est défendre un pilier essentiel de notre démocratie. »

Cécile Rap-Veber
Directrice générale-gérante
de la Sacem

Partie 1

La Sacem en 2024

Un demi-million de créateurs et éditeurs rémunérés à travers le monde.

Un accès au répertoire mondial de 106 millions d'œuvres pour ses 452 000 clients diffuseurs.

Plus de 3 600 projets culturels accompagnés et soutenus financièrement partout en France :

478 festivals aidés	**185 salles de spectacles** soutenues	**1 500 concerts de proximité** accompagnés

200 projets éducatifs et solidaires (Fabriques à musique, In Situ). 41 000 élèves concernés.

Plus de 60 équipes locales et 520 collaborateurs en région pour un accompagnement de proximité des membres, auteurs, compositeurs et éditeurs, ainsi que des diffuseurs de musique.

Grâce à sa présence sur le terrain, la Sacem est au cœur de la vie culturelle locale et un acteur de proximité essentiel au service de la vitalité dans toutes les régions. Elle écoute, conseille, oriente et soutient celles et ceux qui font vivre la musique dans toute sa diversité, des grandes villes aux territoires ruraux.

Présente aussi bien en France hexagonale et ultramarine qu'à l'international, la Sacem collecte les droits d'auteur sur tous les canaux de diffusion : concerts, radios, TV, commerces, discothèques, plateformes numériques, réseaux sociaux… Partout où la création se partage, la Sacem veille à ce que la valeur revienne à celles et ceux qui la font exister : les auteurs, compositeurs et les éditeurs.

La Sacem propose des tarifs attractifs pour les communes de moins de 5 000 habitants

La Sacem est au plus près de tous les acteurs de la filière musicale — elle offre un accompagnement personnalisé aux auteurs et compositeurs de toutes les régions ; et elle s'engage aux côtés de toutes celles et ceux qui diffusent la musique : organisateurs de concerts, écoles, associations, structures culturelles ou collectivités locales. Chaque jour, ses équipes les accompagnent pour leur offrir des conseils, des tarifs et des services adaptés et un soutien concret à leurs projets créatifs et culturels.

Soucieuse de répondre aux réalités économiques locales et de favoriser la diffusion de la musique partout en France, elle a notamment mis en place des tarifs attractifs pour les communes de moins de 5 000 habitants, afin de soutenir la vie culturelle de proximité et faire résonner la musique dans tous les territoires.

« Je tiens à saluer la démarche de simplification de l'accord de partenariat entre l'Association des Maires de France (AMF) et la Sacem, qui vise à répondre aux difficultés des maires à accéder et à comprendre les tarifs de la Sacem. Le travail engagé avec la Sacem se poursuivra en 2025 avec la volonté conjointe de préserver la création artistique et de faciliter l'action des maires de France dans le champ culturel. »

David Lisnard, président de l'AMF

Partie 2

Un plan national pour la création musicale, partout & pour tous

Premier financeur privé de la musique en France, la Sacem agit sur tout le territoire, pour soutenir la diversité musicale, véritable rempart démocratique à l'affaiblissement de la culture.

Chaque année, des projets dans tous les secteurs de la création et de la diffusion sont soutenus : festivals, concerts, programmes d'éducation artistique et culturelle, projets solidaires, aides à l'écriture, accompagnement de carrière…

Ce soutien s'appuie sur un mécanisme vertueux, celui de la rémunération pour copie privée qui représente une faible part du prix des appareils de stockage de musique, destinée à compenser la liberté de copier des œuvres pour un usage personnel.

© Lachy Spratt / Unsplash

1. Festivals, salles : faire battre le cœur culturel des territoires

4,4 millions d'euros investis en 2024.

Plus de 80 % des scènes musicales locales et régionales font vivre la création musicale au cœur de territoires parfois éloignés des grands centres culturels. Les festivals de musiques actuelles sont nombreux et variés sur tout le territoire, mais les deux tiers connaissent une grande fragilité financière, croulant sous le poids de l'inflation des coûts et le prix des assurances adossé aux aléas climatiques, tandis que les ressources issues des collectivités locales n'ont cessé de baisser.

En accompagnant les scènes musicales locales, les festivals et les salles de concert, la Sacem favorise l'accès à la culture pour toutes et tous, soutient les talents émergents et stimule l'économie locale grâce aux retombées de ces événements sur le tourisme, l'hébergement et la restauration.

Elle s'attache à défendre la pluralité des répertoires, de la musique traditionnelle au rock, de la pop au rap, du blues au metal, reflet de la richesse et de la créativité musicale qui irriguent tous les territoires.

> « Organiser un festival en milieu rural demande de l'audace et beaucoup d'énergie. Grâce au soutien de la Sacem entre autres, nous pouvons continuer à proposer des concerts de qualité, à soutenir les artistes émergents et à offrir aux habitants un véritable moment de partage et de fête. »
>
> **Francis Raillard,** directeur du Festival du Chien à Plumes à Langres (Haute-Marne)

© Christian Czajkowski

2.

Tous en Live : aider à l'organisation de petits concerts locaux grâce à un dispositif innovant

310 000 euros investis en 2024

Le programme Tous en Live permet à des cafés, restaurants ou hôtels d'organiser des concerts grâce à une aide directe de la Sacem de 250 euros par événement. Une plateforme dédiée, Sacem Connect, vient compléter le dispositif en facilitant les rencontres entre artistes et lieux de diffusion.

Un café-concert qui renaît, une scène ouverte dans un bistrot de village : la musique devient convivialité et redonne vie à des lieux éloignés de l'effervescence des grandes villes.

Ce dispositif de proximité a déjà permis la tenue de près de 5 000 concerts à travers le pays, soutenant à la fois les artistes émergents et l'activité économique des cafés, bars et restaurants.

« Sans cette aide, on n'aurait peut-être pas osé se lancer. Elle nous a permis d'envisager la rémunération des artistes dans de bonnes conditions, dès les débuts. C'est aussi un message : ici, la culture est prise au sérieux. »

Olivier, responsable du Culturel, café-concert et galerie à Hautmont (Nord)

« Ça fait 10 ans qu'elles renforcent la création, et qu'elles rassemblent des enfants de tout âge autour d'une œuvre. »

→ **Eléa Chaillet,** EMB Sannois (Val-d'Oise), salle partenaire des Fabriques à musique

© Skynesher / iStock

3. Les Fabriques à musique : développer l'éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge

415 000 euros investis en 2024

Programme phare d'éducation artistique et culturelle réalisé en partenariat avec les ministères de l'Éducation nationale, de la Culture et de l'Agriculture, Les Fabriques à Musique font entrer la création musicale dans les classes de la maternelle au lycée, en associant élèves, enseignants et artistes à la composition et à l'écriture d'une œuvre. Un moment unique d'éveil artistique, de transmission et de découverte du processus créatif.

Les Fabriques à musique fêtent aujourd'hui leurs 10 ans avec :
→ 40 000 élèves accompagnés partout en France
→ 5 000 créations musicales réalisées par 1 500 élèves

« Une Fabrique à musique en trois mots pour moi : COLLABORATION car on construit ensemble. ENGAGEMENT puisque c'est un public qui ne va pas forcément avoir l'occasion de rencontrer facilement des compositrices et compositeurs donc c'est important d'aller vers eux. SURPRISE, et c'est peut-être le plus important, ne pas venir avec des idées trop fondées, trop précises et se laisser porter ensemble par chaque session de travail. »

Clara Olivares, artiste

© RealPeopleGroup / iStock

4.

In Situ : mettre la musique au service du lien social et de l'inclusion

135 000 euros investis en 2024.

In Situ fait entrer la création musicale dans les hôpitaux, les prisons et les établissements médico-sociaux. Ces projets donnent une voix à celles et ceux qu'on entend rarement et montrent que la culture est indispensable, à la fois pour se construire et pour se connecter aux autres.

En développant des projets musicaux collaboratifs entre artistes et personnes en parcours de soin, en situation de handicap, de précarité ou de réinsertion, la Sacem affirme son engagement pour une culture inclusive qui permet à chacun, quelle que soit sa situation, d'exprimer sa sensibilité et de se reconnecter au monde.

En trois ans, plus de 100 projets ont vu le jour, permettant à 1 400 bénéficiaires de vivre une expérience artistique porteuse de sens.

> « Le projet soutenu par la Sacem a permis de merveilleuses rencontres ainsi que la création d'une si belle chanson. J'espère qu'il y aura plus de projets de ce type pour que d'autres puissent en bénéficier et ne plus se sentir malade mais comme tout le monde. Merci de m'avoir permis de vivre ça. »

Une bénéficiaire d'un projet soutenu en 2025 au centre Maurice Tubiana de Caen (Calvados)

Partie 3

Le fonds de dotation Sacem : faire de la musique un moteur d'inclusion & de cohésion sociale

Fidèle à ses valeurs d'utilité collective, la Sacem ouvre une nouvelle page en créant son fonds de dotation destiné à faire de la création musicale un levier d'inclusion, de diversité et de lien social sur l'ensemble du territoire.

Ce nouvel instrument traduit concrètement la volonté de la Sacem d'agir collectivement avec de nouveaux partenaires — entreprises, fondations, particuliers — qui partagent ses valeurs et croient au pouvoir fédérateur de la musique.

mecenat-sacem.fr

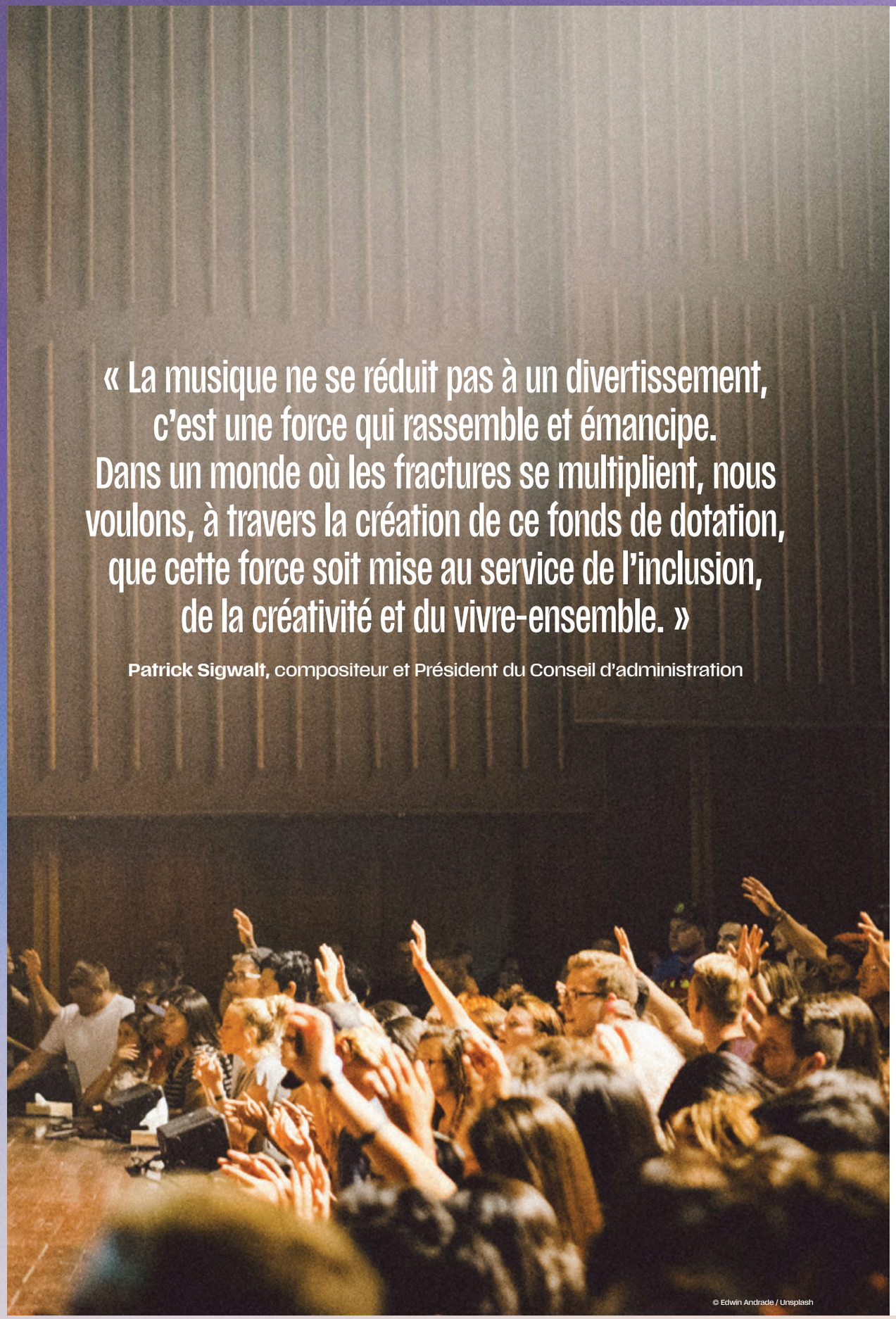

« La musique ne se réduit pas à un divertissement, c'est une force qui rassemble et émancipe. Dans un monde où les fractures se multiplient, nous voulons, à travers la création de ce fonds de dotation, que cette force soit mise au service de l'inclusion, de la créativité et du vivre-ensemble. »

Patrick Sigwalt, compositeur et Président du Conseil d'administration

© Edwin Andrade / Unsplash

1. Une alliance pour soutenir la création au plus près des territoires

À travers ce fonds, la Sacem souhaite mobiliser des énergies et des moyens nouveaux pour soutenir des projets qui font vivre la musique dans toute sa richesse et sa pluralité, partout en France. En conjuguant son expertise et ses réseaux avec ceux de ses partenaires, elle crée un cadre d'action commun, permettant d'amplifier l'impact de projets à la fois créatifs, inclusifs, égalitaires et ancrés localement.

Les initiatives soutenues par le fonds de dotation encouragent :

→ **L'éveil artistique,** en initiant tous les publics à l'expérience du processus créatif ;

→ **La diversité culturelle,** en valorisant la multiplicité des répertoires, des esthétiques et des expressions musicales ;

→ **L'égalité femmes-hommes,** en renforçant la place des femmes dans la musique et la filière musicale ;

→ **L'expression personnelle,** en offrant à chacun la possibilité d'explorer la musique comme un moyen d'expression et d'affirmation de soi.

2. Un mécénat engagé et porteur de sens

Le fonds de dotation Sacem repose sur un modèle de mécénat ouvert, invitant entreprises, particuliers et partenaires à s'engager aux côtés de la Sacem pour faire émerger des projets à forte valeur sociale et culturelle, menés par des équipes reconnues pour leur expertise et leur engagement.

En rejoignant ce fonds, les mécènes deviennent acteurs d'un mouvement collectif : faire de la musique un vecteur de progrès et de partage, au service d'une société plus ouverte, plus solidaire et plus créative.

Grâce à son action culturelle et la création de son fonds de dotation, la Sacem affirme une ambition claire : soutenir celles et ceux qui font vivre la musique, du compositeur à l'organisateur de festival, du commerce de proximité au secteur associatif.

Avec ses programmes d'aide, son réseau régional, et désormais avec l'aide de ses partenaires, elle agit chaque jour pour que la création irrigue tous les territoires, soutienne la diversité culturelle et renforce le lien social.

Plus qu'un acteur de la filière musicale, la Sacem est un moteur de vitalité démocratique, convaincue que la musique, partout où elle s'exprime, fait société.

Vous avez des questions ? Contactez-nous !

Mathilde Gaschet
Directrice Influence & Presse
mathilde.gaschet@sacem.fr
06 87 74 23 04

Anthony Rival
Responsable communication corporate
anthony.rival@sacem.fr
06 07 31 43 95

Conception graphique : Studio Les Jumelles

sacem